

Assemblées des États membres de l'OMPI

**Cinquante et unième série de réunions
Genève, 23 septembre – 2 octobre 2013**

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET D'INVESTISSEMENT DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

établi par le Secrétariat

1. Le présent document contient le rapport sur l'état d'avancement du projet d'investissement dans les technologies de l'information et de la communication (document WO/PBC/21/14), qui est soumis au Comité du programme et budget (PBC) de l'OMPI à sa vingt et unième session (9 – 13 septembre 2013).
2. La recommandation du PBC concernant ce document figurera dans le "Résumé des décisions et recommandations formulées par le Comité du programme et budget à sa vingt et unième session (9 – 13 septembre 2013)" (document A/51/14).
3. *Les assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, sont invitées à prendre note du contenu du présent document, compte tenu de toute recommandation formulée par le Comité du programme et budget à cet égard telle qu'elle figure dans le document A/51/14.*

[Le document WO/PBC/21/14 suit]

Comité du programme et budget

Vingt et unième session
Genève, 9 – 13 septembre 2013

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET D'INVESTISSEMENT DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

établi par le Secrétariat

RAPPEL

1. À leur quarante-neuvième session (26 septembre – 5 octobre 2011), les assemblées des États membres de l'OMPI ont approuvé la proposition d'investissement pour le financement de certaines activités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) (document WO/PBC/18/13).
2. Les activités visées sont les suivantes :
 - installations dans le domaine des TIC pour la nouvelle salle de conférence;
 - remplacement de l'ancienne centrale téléphonique Nortel Meridian; et
 - remplacement des ordinateurs de bureau.

INSTALLATIONS DANS LE DOMAINE DES TIC POUR LA NOUVELLE SALLE DE CONFERENCE

3. Les travaux préparatoires dans le domaine des TIC concernant la nouvelle salle de conférence ont porté principalement sur le choix des technologies, les achats et les négociations des contrats. Compte tenu du calendrier révisé des travaux de construction à la suite de l'accord de séparation à l'amiable conclu avec l'entreprise générale précédemment choisie, les progrès ont été lents et l'utilisation des fonds alloués limitée. Le principal résultat

tangible obtenu jusqu'à présent a été le choix d'une solution adaptée pour le déploiement de services sans fil de grande capacité (Wifi) dans la nouvelle salle de conférence et autour, laquelle est capable d'assurer jusqu'à 2000 raccordements simultanés.

4. Cette activité devrait se poursuivre, parallèlement au reste du projet de nouvelle salle de conférence.

REMPLACEMENT DE L'ANCIENNE CENTRALE TÉLÉPHONIQUE NORTEL MERIDIAN

5. Le déploiement du nouveau système a été achevé à la fin de 2012, conformément aux plans initiaux, et le matériel obsolète a été entièrement démonté au cours du premier trimestre 2013. La portée du projet n'a pas été modifiée et la qualité du déploiement a été validée par une évaluation approfondie du degré d'acceptation. Dans le cadre de la mise en œuvre du système, les principaux objectifs commerciaux définis ont tous été atteints :

- l'élimination des risques opérationnels liés à l'utilisation de technologies obsolètes et le besoin d'appuyer des solutions parallèles et redondantes;
- l'amélioration de la disponibilité du service grâce à l'adoption de la reproduction intrasystème et la répartition des principales composantes du système entre différents bâtiments de l'OMPI;
- l'entrée en vigueur de nouvelles fonctionnalités pour rendre les communications internes plus efficaces, comme les communications en phonie et en vidéo et l'intégration des services de téléphonie avec l'environnement PC (que l'on désigne généralement comme les services de communications unifiées);
- la formation détaillée du personnel quant à l'utilisation efficace des nouvelles technologies.

6. Les prestations supplémentaires suivantes seront également offertes à l'avenir :

- extension de la nouvelle solution aux bureaux extérieurs de l'OMPI grâce à l'élaboration d'un ensemble de fonctions qui a déjà été mis en place pour les bureaux de Tokyo et de Singapour, le but étant d'améliorer de manière économiquement rationnelle les capacités de communications en phonie et en vidéo entre les différents bureaux de l'OMPI;
- utilisation efficace de différents outils de communication, tels que la gestion de la présence, la messagerie instantanée, et l'accès à des services de téléphonie comme la messagerie vocale et les appels manqués sur l'ordinateur ou le smartphone afin de renforcer la capacité des membres du personnel à rester en contact, même lorsqu'ils se trouvent en dehors des bureaux;
- extension de certaines nouvelles fonctions de téléphonie aux appareils portables.

REMPLACEMENT DES ORDINATEURS DE BUREAU

7. Les préparatifs techniques ont été essentiellement réalisés en 2012. Le remplacement effectif de la plate-forme de postes de travail de bureau a commencé au début de 2013 avec la migration à Windows 7 et à Office 2010. Dans le cadre de cette activité, les anciens ordinateurs de bureau seront également remplacés. Le déploiement avance bien et devrait être terminé d'ici la fin de 2013.

RÉSUMÉ

8. Les activités planifiées ont été menées à bien ou ont bien progressé. Même si les dépenses pour chaque activité individuelle ne correspondent parfois pas exactement aux dotations budgétaires, on peut prévoir à ce stade que l'ensemble des activités ne devrait pas dépasser la dotation budgétaire totale. Il sera rendu compte de l'utilisation de la dotation budgétaire pour chaque activité individuelle en 2014 lorsque toutes les activités auront été menées à bien.

9. Le Comité du programme et budget est invité à recommander aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du présent document.

[Fin du document]